

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche	7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3			
Code	PEIM3B68PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie MICHEI LS (nathalie.michieels@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en œuvre des démarches (savoir-faire) et se constituer une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

- Compétence 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 Crée et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

En fin de formation, dans le cadre de sa pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de démontrer un niveau d'acquisition satisfaisant pour l'ensemble des 7 compétences professionnelles prescrites.

- **C.1.** Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimique, regard...).
- **C.2.** En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant (dans l'école ou en partenariat avec l'extérieur), actions citoyennes, juste distance vis-à-vis des partenaires de la formation...). Il sera également capable d'agir déontologiquement en conformité avec les textes légaux (décrets, circulaires, projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (les Socles de compétences, le Programme en vigueur, les manuels...).
- **C.3.** Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec

le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...) dans le contexte culturel et social dans lequel se trouve l'école.

- **C.4.** Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence, qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques, implication dans des groupes de réflexions : concertations, journées pédagogiques...).
- **C.5.** Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'intégrer et de mettre en oeuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.
- **C.6.** En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de concevoir des situations d'apprentissage (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques variées et les transférer), de conduire et réguler l'action pédagogique (créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité en mobilisant l'ensemble des savoirs appris, différencier les apprentissages selon les forces et les difficultés des enfants) ainsi que de l'évaluer au moyen de dispositifs pertinents, variés et adaptés.
- **C.7.** En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves, développement de la confiance en soi...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP
Corequis pour cette UE : PEIM3B67PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B68PPA Stages pédagogiques 300 h / 18 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B68PPA Stages pédagogiques 180

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEIM3B68PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Rencontrer progressivement toutes les facettes de la pratique enseignante.
- Mettre en œuvre des démarches d'analyse de ces pratiques.
- Devenir autonome face à la gestion d'une classe pour une période de 3 à 4 semaines

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les stages consistent en une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du maître de stage.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants auront l'occasion de travailler dans les différents cycles de l'école fondamentale.

Le premier stage se déroulera au cycle 2 (1^e année primaire) et amènera l'étudiant à construire des séquences d'apprentissage dans les savoirs de base (lecture et apprentissages mathématiques). Le deuxième stage se déroulera au cycle 4. Le troisième stage accordera plus de liberté dans le choix du niveau d'enseignement, dans la mesure où l'étudiant a satisfait aux deux premiers stages.

Un stage au choix de deux jours dans l'enseignement spécialisé permet aux étudiants qui le souhaitent de se sensibiliser à cette forme d'enseignement. Ce stage peut trouver son prolongement dans le cadre du 3^e stage évoqué ci-dessus.

Le choix du 3^e stage est conditionné par la réussite des stages aux cycles 2 et 4.

La première semaine du stage de novembre au cycle 2 est une semaine organisée sous la forme d'un co-titulariat entre l'étudiant et son maître de stage, ceci, permettant une adaptation progressive non soumise à l'évaluation certificative. Aucune visite de stage officielle n'est organisée durant cette semaine.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole sur base de huit semaines de stage actif.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présent.

La réussite du stage est conditionnée par une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale.

Les classes de dépaysement (classes vertes ou autres séjour du même type) ne sont pas considérées comme activités d'enseignement et ne peuvent donc remplacer les stages.

La note est fixée sur base du document "Attribution de la cote de stage" posté sur connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).